

Article 21 du Règlement

Je demande au ministre des Transports (M. Mazankowski) d'exhorter les sociétés à affecter ces wagons aux fins pour lesquelles ils ont été acquis, ce qui permettrait d'accroître les recettes des céréaliers.

Le ministre voudrait-il nous assurer que l'on se servira d'acier lourd lorsqu'on réparera ces embranchements pour que tous les types de wagons-trémies puissent y circuler de façon à éviter les inconvénients et les frais supplémentaires qu'entraîne le tri des wagons? Ce serait justement le cas pour l'embranchement de Henribourg-Paddockwood situé dans ma circonscription.

* * *

[Français]

LES PLUIES ACIDES

LA NOUVELLE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, l'annonce faite la semaine dernière par l'honorable ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier) à l'égard de la nouvelle politique de notre gouvernement en matière de précipitations acides constitue un geste historique. Le Canada devient ainsi le premier pays industrialisé à poser des actions concrètes pour démontrer sa détermination à combattre les pluies acides.

Je me réjouis plus particulièrement de l'intention de la ministre de débloquer jusqu'à 150 millions de dollars qui seront consacrés à la recherche et à la modernisation des usines.

Monsieur le Président, le coordonnateur de la coalition canadienne contre les pluies acides a très bien accueilli cette nouvelle affirmant que le Canada avait enfin assumé ses responsabilités. Dans ma circonscription, M. Guy Leclerc du Comité permanent de l'environnement de Rouyn-Noranda a déclaré sur les ondes de Radio-Canada que le gouvernement fédéral avait fait son bout de chemin et qu'il revenait maintenant à la province et à la compagnie Mines Noranda de faire montre de la même détermination.

Monsieur le Président, lors de la dernière campagne électorale, j'avais pris un engagement envers mes concitoyens en leur disant qu'un gouvernement progressiste conservateur réagirait promptement pour améliorer la qualité de vie dans notre environnement. Après seulement six mois de pouvoir, le gouvernement progressiste conservateur démontre à quel point la protection de l'environnement constitue l'une de ses priorités.

Cela, monsieur le Président, est la preuve évidente que notre gouvernement respecte ses engagements électoraux et la population canadienne.

[Traduction]

LES PARTIS POLITIQUES

LA LETTRE DU PARTI LIBÉRAL DEMANDANT UNE SOUSCRIPTION

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur le Président, j'ai reçu un message du très honorable John Turner, chef du parti libéral du Canada, qui commence par la salutation «Cher ami». Jointe à ce message, il y avait une note d'un certain John N. Turner qui dit ceci: «Mon parti et moi-même attachons beaucoup d'importance à l'avis d'un fidèle partisan comme vous.» Il dit ensuite que mes réponses l'aideront à connaître l'opinion des gens sur plusieurs questions importantes et lui seront très utiles. Il me garantit que ma réponse restera strictement confidentielle et qu'il veillera à me tenir au courant.

Je ne sais trop que penser, monsieur le Président. Je suis ravi que le très honorable député me considère comme un «cher ami», mais cela m'inquiète qu'il me croit aussi un «fidèle partisan». Bien entendu, il ne dit pas de quel parti je suis un fidèle partisan, ce qui explique peut-être ce qui s'est passé. Néanmoins, puisqu'il me prie à titre d'ami de lui donner un avis sur ce qu'il devrait faire, je suis ravi d'accéder à sa demande. Débarrassez-vous de vos notes, soyez gentil envers le premier ministre (M. Mulroney), étendez votre vision périphérique vers la droite et apprenez à aimer votre rôle de chef de l'opposition.

Je regrette de ne pas avoir les \$30 que vous demandez pour vous sortir du pétrin, mais c'est votre prédécesseur qui est à blâmer. Écrivez-moi de nouveau et il est inutile que cette réponse reste confidentielle.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

LE PROGRAMME «ÉGALITÉ EN EMPLOI»

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, vendredi, le gouvernement progressiste conservateur a démontré son goût pour la prospective. En effet, dans le Programme «Égalité en emploi», le gouvernement n'a pas exigé des mesures obligatoires de la part des compagnies et des sociétés de la Couronne. Avec ce genre de mesures, l'égalité dans le domaine de l'emploi pour les handicapés, les minorités visibles, les autochtones et les femmes se réalisera sûrement durant le XXI^e siècle...

Monsieur le Président, le but du programme est certes louable, mais les moyens pour y arriver sont discutables. On a prouvé maintes fois que le volontarisme ne produit pas grand-chose. A ce jour, les programmes volontaires mis en œuvre dans la Fonction publique pour les femmes ont très peu modifié la composition des effectifs. Le fait que la seule obligation pour les sociétés de la Couronne soit de produire des rapports expliquant l'évolution de la représentation des quatre groupes concernés parmi leurs effectifs revient à faire de l'opinion publique l'instrument privilégié de contrôle.